

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2020 A 19H00**

Présents : Mesdames Christelle COURTOIS-SABARTHES, Maude FLAMANT, Myriam MADAULE, Marie-France ALRIC, Arlette GLORIA

Messieurs Manuel GONCALVES, Marc HALWANI, Paul SALVAN, François MONTAGNE, Claudian BRUN, Jean-Michel MAUREL, Rodolphe DUCAMP, Frédéric MAIXANDEAU

Pouvoir : M.VEUILLET à M.GONCALVES, MME BARBERI à M. DUCAMP, MME PRADES à MME GLORIA, M.MONTAGNE.D à MME ALRIC, MME CALAS à M.SALVAN, MME DE VIVIES à M.HALWANI

Président de séance : MME Christelle COURTOIS-SABARTHES, 1^{ère} Adjointe du Maire.

Secrétaire de séance : M. Paul SALVAN

La séance débute à 19h00

CR du CM du 10 juillet 2020

1- Vote Budget Communal (modifié), budget Primitif 2020 (modifié)

Un extrait du Budget primitif 2020 a été envoyé par mail aux élus le 7 juillet 2020.

Madame la Présidente expose qu'une erreur humaine a été faite et qu'il faut revoter les chapitres du budget primitif modifiés.

M. Paul SALVAN présente les chapitres modifiés.

MME COURTOIS-SABARTHES propose de les APPROUVER

Pour : 15

Contre : 4

Abstention : 0

2- Désignations des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs

MME COURTOIS-SABARTHES, appelle chaque membre du Conseil Municipal et en dénombre 19, elle constate qu'une seule liste a été déposée et demande si il y en a d'autre avant de procéder à la mise en place du bureau.

a) Composition du bureau électoral

MME la Présidente indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et les deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Messieurs GONCALVES, HALWANI, BRUN et MAIXANDEAU. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

Les listes déposées et enregistrées :

Liste A : VIVIERS AU CŒUR EST COMPOSEE

Délégués titulaires :

- 1- Alain VEUILLET
- 2- Christelle COURTOIS-SABARTES
- 3- Paul SALVAN
- 4- Isabelle DE VIVIES
- 5- Marc HALWANI

Délégués suppléants :

- 1- Arlette GLORIA
- 2- Manuel GONCALVES
- 3- Myriam MADAULE

MME la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote (19h15).

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

8 conseillers municipaux ; 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants ; 1 seule liste déposée

Nombre de bulletins : 19
Bulletins blancs ou nul : 4
Suffrages exprimés : 15

Répartition
Ont obtenu :
Liste A : 15 voix

MME la Présidente proclame les résultats définitifs :
Liste A : 8 sièges

La séance est levée à 19h47